



Conseil économique et social

Distr. limitée
1^{er} juillet 2013
Français
Original : anglais

Pour discussion

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2013

3-6 septembre 2013

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Collecte de fonds privés : rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Résumé

On trouvera dans le présent document les résultats financiers obtenus par la Division de la collecte de fonds et des partenariats privés de l'UNICEF pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les recettes totales nettes des activités de collecte de fonds et de vente de 36 comités nationaux et de 43 bureaux de pays se sont élevées à 903,1 millions de dollars, soit 22,9 millions (2,6 %) de plus que l'objectif global qui avait été fixé à 880,2 millions de dollars mais 2,2 millions de dollars (0,2 %) de moins que les recettes de 905,3 millions de dollars générées en 2011. Ce chiffre comprend 444,1 millions de dollars pour affectation aux ressources ordinaires – 426,6 millions de dollars de fonds privés et 17,5 millions de dollars produits de la vente des cartes et autres articles de l'UNICEF – et 459 millions de dollars collectés pour d'autres ressources.

* E/ICEF/2013/19.



Vue d'ensemble des résultats

1. La Division de la collecte des fonds et des partenariats privés coordonne toutes les activités de collecte de fonds privés et de vente de l'UNICEF, gère les relations stratégiques avec les comités nationaux pour l'UNICEF, appuie dans les pays industrialisés les activités de plaidoyer relatives aux droits de l'enfant et soutient les partenariats et la collaboration avec le secteur privé.

2. En 2012, les recettes totales nettes des activités de collecte de fonds et de vente des 36 comités nationaux et des 43 bureaux de pays, comprenant les ressources ordinaires et les autres ressources, se sont chiffrées à 903,1 millions de dollars, soit 22,9 millions (2,6 %) de plus que l'objectif global qui avait été fixé à 880,2 millions de dollars.

3. Les recettes nettes du programme Collecte de fonds et partenariats privés se composaient de 444,1 millions de dollars pour affectation aux ressources ordinaires – 426,6 millions de dollars de fonds privés et 17,5 millions de dollars produits de la vente des cartes et autres articles de l'UNICEF – et de 459 millions de dollars collectés pour d'autres ressources.

4. Les recettes totales nettes du programme Collecte de fonds et partenariats privés se répartissent comme suit :

(En millions de dollars des États-Unis)

	2012		2011
	Montant effectif	Montant budgétisé	Montant effectif
Collecte de fonds auprès du secteur privé – ressources ordinaires	426,6	390,9	3 66,7
Vente de cartes et autres articles de l'UNICEF	17,5	15,3	7,5
Total recettes nettes – ressources ordinaires	444,1	406,2	374,2
Collecte de fonds auprès du secteur privé – autres ressources	459,0	474,0	531,1
Total recettes nettes	903,1	880,2	905,3

5. Pour 2012, les recettes nettes du programme Collecte de fonds et partenariats privés se sont chiffrées à 903,1 millions de dollars, par rapport à un budget approuvé de 880,2 millions de dollars. Pour ladite année, 89 % des recettes nettes provenaient de l'activité des comités.

6. L'écart favorable de 22,9 millions de dollars (3 %) des recettes nettes par rapport aux prévisions budgétaires pour 2012 s'explique principalement par le montant plus élevé que prévu des recettes provenant de la collecte de fonds privés pour les ressources ordinaires (34,6 millions de dollars), contrebalancé par les résultats inférieurs du produit net de la collecte de fonds privés pour les autres ressources (15 millions de dollars).

7. Les recettes totales nettes du programme Collecte de fonds et partenariats privés ont été inférieures de 2,2 millions de dollars au montant de 2011,

essentiellement parce que les recettes provenant de la collecte de fonds auprès du secteur privé affectées aux autres ressources ont été inférieures de 72,1 millions de dollars (13,6 %) au montant de 531,1 millions de dollars collectés l'année précédente, dont une part importante avait été affectée à la situation d'urgence dans la corne de l'Afrique.

8. La diminution du montant des autres ressources par rapport au montant effectif de 2011 a été en grande partie contrebalancée par une augmentation de 69,9 millions de dollars (18,7 %) des recettes totales nettes pour les ressources ordinaires, qui sont passées de 374,2 millions de dollars en 2011 à 444,1 millions de dollars en 2012, principalement du fait d'une augmentation de 74,2 millions de dollars (17,6 %) des recettes nettes collectées auprès du secteur privé pour affectation aux ressources ordinaires, qui sont passées à 494,6 millions de dollars en 2012. Une augmentation de 10 millions de dollars du produit de la vente de cartes et autres articles, qui est passé de 7,5 millions de dollars en 2011 à 17,5 millions de dollars en 2012, explique également l'écart constaté.

Collecte de fonds privés pour les ressources ordinaires et les autres ressources

9. Les recettes totales collectées en 2012 auprès du secteur privé se sont élevées à 953,6 millions de dollars (494,6 millions de dollars pour les ressources ordinaires et 459 millions de dollars pour les autres ressources), en augmentation de 19,6 millions de dollars par rapport aux montants budgétisés de 460 millions de dollars pour les ressources ordinaires et de 474 millions de dollars pour les autres ressources.

10. L'obtention de résultats supérieurs aux prévisions en matière de collecte de fonds pour affectation aux ressources ordinaires s'explique principalement par les bons résultats des donations mensuelles, le nombre des donateurs ayant augmenté de 12,5 %, passant de 2,8 millions fin 2011 à 3,15 millions fin 2012.

11. Comme indiqué plus haut, en 2012 le montant des fonds collectés pour affectation aux autres ressources a été inférieur aux prévisions – 459 millions de dollars par rapport à un montant de 474 millions de dollars inscrit au budget – principalement en raison d'une participation moindre du secteur privé au financement destiné aux situations d'urgence.

Vente de cartes et autres articles de l'UNICEF

12. Le produit brut des ventes de cartes et autres articles comprend : a) le produit brut de la vente de cartes et autres articles produits par l'UNICEF; b) les donations sur catalogue, qui sont des contributions engendrées par les brochures et les commandes de la Division; c) des droits d'auteur, y compris sur les ventes de produits sous licence; et d) les produits des comités nationaux, qui sont les recettes tirées de la vente de produits mis au point par eux;

(En millions de dollars des États-Unis)

	2012 Montant effectif	2012 Montant budgétisé	2011 Montant effectif	Augmentation/diminution			
				2012 Écart montant effectif/montant budgétisé		Écart 2012/2011	
				Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Produits bruts – cartes et autres articles	69,2	84,2	77,1	-15,0	-17,8	-7,9	-10,2
Donations sur catalogue	3,1	3,1	7,9	0	0	-4,8	-60,8
Droits d’auteur	5,3	4,1	3,5	1,2	29,1	1,8	51,4
Produits des comités nationaux	3,1	3,6	5,5	-0,5	-13,9	-2,4	-43,6
Vœux électroniques	0	0	0,4	0	0	-0,4	100
Total	80,7	95,0	94,4	-14,3	-15,1	-13,7	-14,5

13. Le produit brut des ventes de cartes et autres articles a été inférieur de 15 millions de dollars (17,8 %) aux prévisions, principalement en raison de la persistance de la conjoncture économique défavorable dans les pays de la zone euro, où les résultats de presque tous les comités nationaux ont été inférieurs aux prévisions. Cet écart a été partiellement compensé par les bons résultats obtenus en ce qui concerne les droits d’auteurs, dont le montant a dépassé de 1,2 million de dollars (29,1 %) les prévisions.

14. Par rapport à 2011, le produit brut des ventes a diminué de 13,7 millions de dollars (14,5 %), passant de 94,4 millions de dollars en 2011 à 80,7 millions de dollars en 2012. Ce recul, qui a principalement touché les cartes et autres articles produits par l’UNICEF, pour les raisons évoquées plus haut, s’explique aussi par le fait que quatre comités nationaux ont cessé de vendre les articles de l’UNICEF. Toutefois, compte tenu de la conclusion de 37 nouveaux contrats de licence dans 26 pays, le montant des redevances a atteint 5,3 millions de dollars, en hausse de 51,4 % par rapport à 2011.

	2012		2011		Écart (%)			
					2012		Entre 2012 et 2011	
	Montant effectif	%	Montant budgétisé	%	Montant effectif	%	Écart Montant effectif/montant budgétisé	Montant effectif
<i>Ventes de cartes et autres articles</i>								
Recettes brutes	80,7	100	95,0	100	94,4	100	-15,1	-14,5
Dépenses des comités nationaux pour les ventes	24,0	29,7	27,0	28,4	23,0	24,4	11,1	-4,3
Recettes nettes	56,7	70,3	68,0	71,6	71,4	75,6	-16,6	20,6
Dépenses directes liées aux ventes	23,2	28,7	33,1	34,8	47,7	50,5	29,9	51,4

	2012		2011		Écart (%)			
					2012		Entre 2012 et 2011	
	Montant effectif	%	Montant budgétisé	%	Montant effectif	%	Écart montant effectif/montant budgétisé	Montant effectif
<i>Ventes de cartes et autres articles</i>								
Fonds d'investissement – ventes	0,6	0,7	1,4	1,5	1,2	1,3	57,1	50,0
Contribution directe des ventes de cartes et autres articles	32,9	40,8	33,5	35,3	22,5	23,8	-1,8	-46,2

15. Les recettes nettes provenant de la vente de cartes et autres articles de l'UNICEF ont été inférieures de 11,3 millions de dollars (16,6 %) aux prévisions, en raison de la persistance de la conjoncture économique défavorable dans les pays de la zone euro, comme expliqué plus haut. Par ailleurs, les dépenses non renouvelables engagées par les comités nationaux qui ont cessé de vendre les cartes et autres articles de l'UNICEF ont entraîné une diminution de la marge de recettes nettes des comités nationaux, passées de 75,6 % en 2011 à 70,3 % en 2012 (par rapport à des prévisions de 71,6 %).

16. L'écart défavorable constaté en ce qui concerne les recettes nettes provenant de l'activité des comités nationaux a été compensé par les économies de coûts réalisées dans le domaine des dépenses directes liées aux ventes, qui ont été inférieures de 9,9 millions de dollars (29,9 %) au budget approuvé de 33,1 millions de dollars. Ces économies ont notamment porté sur le coût des produits et les coûts relatifs au budget pour les opérations et l'appui (9,3 millions de dollars). Elles ont été favorisées par a) une augmentation de 21 % des ventes des cartes et autres produits de l'UNICEF, qui a permis de réduire les coûts des articles; b) la sous-utilisation des crédits alloués aux services de logistique et d'entreposage externalisés (l'externalisation a commencé en 2012; les chiffres inscrits au budget ont été établis sur la base d'estimations plutôt que de montants effectifs antérieurs); et c) l'impact favorable des taux de change sur le règlement des factures établies en euros.

Dépenses au titre des fonds d'investissement

17. Pour permettre au programme Collecte de fonds et partenariats privés de mobiliser plus efficacement des ressources grâce à la collecte de fonds privés et à la vente de cartes et autres articles, le Conseil d'administration a approuvé pour 2012 un montant de 39 millions de dollars pour les dépenses au titre des fonds d'investissement, l'objectif étant de renforcer la capacité des comités nationaux et des bureaux de pays de l'UNICEF d'élargir le soutien dont ils disposent auprès des particuliers et des entreprises et de mettre à l'essai et d'évaluer de nouvelles initiatives génératrices de revenus, en mettant l'accent sur des projets qui offrent des taux de rendement élevés. En 2012, le montant total des dépenses au titre des fonds d'investissement a été de 38,4 millions de dollars, contre 41,7 millions de dollars en 2011. Les investissements, qui ont concerné 119 projets dans 44 pays, devraient rapporter plus de quatre dollars pour chaque dollar investi, soit 158 millions de dollars en recettes brutes sur trois ans. Dans le cadre des dépenses réalisées au titre des fonds d'investissement, un montant de 37,8 millions de dollars a été affecté à

des programmes d'expansion des activités d'appel de fonds, 90 % de ce montant étant alloué à des projets visant à élargir la base des souscripteurs. Ces programmes portaient notamment sur la diffusion de campagnes publicitaires à la télévision, le recrutement de donateurs individuels et le marketing téléphonique. Le solde de 0,6 million de dollars a été alloué au développement de collectes de fonds axées sur la vente de produits.

Dépenses indirectes

18. Les dépenses indirectes du programme Collecte de fonds et partenariats privés se sont chiffrées à 47,6 millions de dollars en 2012, soit 7,4 millions de dollars (14 %) de moins que le budget approuvé de 55 millions de dollars et 2,4 millions de dollars (4,9 %) de moins que les dépenses effectives de 50 millions de dollars enregistrées en 2011. Cette diminution s'explique par la libération d'une réserve financière de 2,5 millions de dollars, constituée en 2011 pour faire face à d'éventuelles obligations en matière de règlement de la TVA aux Pays-Bas, qui ne s'imposaient plus. Des réductions supplémentaires des dépenses – portant sur les finances et l'administration, le marketing et la collecte de fonds et l'appui aux centres régionaux (2,3 millions de dollars de moins qu'en 2011) – ont contribué à compenser l'augmentation de 3,5 millions des dépenses indirectes liées au transfert, en 2012, de certains coûts – relatifs à la responsabilité sociale d'entreprise, au plaidoyer pour les droits de l'enfant et à l'éducation – du budget institutionnel au budget du programme Collecte de fonds et partenariats privés.

Autres recettes du programme Collecte de fonds et partenariats privés

19. Les autres recettes du programme Collecte de fonds et partenariats privés, provenant des opérations financières, des intérêts bancaires et autres recettes des comités nationaux, sont présentées dans le tableau ci-après :

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Cartes et autres articles</i>	<i>Collecte de fonds privés – ressources ordinaires</i>	<i>Total</i>	<i>Principe d'imputation</i>
Recettes des opérations financières	0,0	0,1	0,1	Imputation proportionnelle
Intérêts bancaires et autres recettes des comités nationaux	0,6	6,0	6,6	Imputation proportionnelle
Total	0,6	6,1	6,7	

20. Les intérêts perçus sur des opérations financières sont imputés proportionnellement, sur la base des placements de l'exercice. Les intérêts bancaires et autres recettes des comités nationaux sont de même imputés proportionnellement, sur la base du produit net de l'exercice.

Pertes de change

21. En 2012, la collecte de fonds privés a essuyé des pertes de change de 2,4 millions de dollars, lors de la liquidation de créances au titre d'exercices antérieurs, contre des gains de change de 18,2 millions de dollars en 2011. Ces pertes étaient essentiellement imputables à l'appréciation des monnaies par rapport au dollar des États-Unis à la date des transferts de fonds à l'UNICEF, par rapport aux taux de change en vigueur à la fin de l'année où les recettes ont été prises en compte. Dans la mesure où les ressources ordinaires émanant du secteur privé sont désormais comptabilisées en trésorerie, l'impact des ajustements de change a été nettement moins important en 2012, par rapport aux années précédentes.

Actifs

22. Au 31 décembre 2012, les sommes dues par les comités nationaux s'élevaient à 293,6 millions de dollars. Les autres créances, dont les fonds d'investissement payés d'avance, les autres charges payées d'avance et la TVA à recevoir, se chiffraient à 7,2 millions de dollars.

23. À la fin de 2012, la valeur du stock des cartes et autres articles était de 8,1 millions de dollars, soit une diminution de 3,8 millions de dollars par rapport au montant de 11,9 millions de dollars comptabilisé à la fin de 2011. Cette baisse s'explique essentiellement par la poursuite de l'action visant à écouler les articles en stock et à encadrer plus étroitement les prévisions et les commandes d'articles effectuées par les Comités nationaux, de manière à réduire autant que possible le niveau des stocks.

État des recettes et des dépenses

(En millions de dollars des États-Unis)

	2012 Montant effectif					2012 Budget approuvé					2011 Montant effectif					Écart				
	Cartes et autres articles	Financement privé CF-RO	Total Ressources ordinaires	Financement privé CF-AR	Total général 2012 Montant effectif	Cartes et autres articles	Financement privé CF-RO	Total RO	Financement privé CF-AR	Total général 2012 Budget approuvé	Cartes et autres articles	Financement privé CF-RO	Total RO	Financement privé CF-AR	Total général 2011 Montant effectif	Montant effectif/budget approuvé 2012		Montant effectif 2012/montant effectif 2011		
																Montant	%	Montant	%	
Recettes d'exploitation																				
Produit brut	80,7					95,0					94,3									
Dépenses des comités nationaux	24,0					27,0					23,0									
Produit net	56,7	494,6	551,3	459,0	1 010,3	68,0	460,0	528,0	474,0	1 002,0	71,3	420,4	491,7	531,1	1 022,8	8,3	1%	(12,5)	-1%	
Dépenses directes																				
Coût des marchandises et frais généraux liés aux stocks	7,6	-	7,6		7,6	12,3		12,3		12,3	17,7	-	17,7		17,7	(4,7)	-38%	(10,1)	-57%	
Opérations et appui	9,5	0,5	10,0		10,0	14,1	0,5	14,6		14,6	23,3	-	23,3		23,3	(4,6)	-32%	(13,3)	-57%	
Matériaux promotionnels	4,5	-	4,5		4,5	4,9		4,9		4,9	3,7	-	3,7		3,7	(0,4)	-9%	0,8	22%	
Dépenses des bureaux de pays	1,6	1,8	3,4		3,4	1,7	2,8	4,5		4,5	3,0	2,6	5,6		5,6	(1,1)	-24%	(2,2)	-39%	
Dépenses directes totales	23,2	2,3	25,5	-	25,5	33,1	3,3	36,4	-	36,4	47,7	2,6	50,3	-	50,3	(10,9)	-30%	(24,8)	-49%	
Fonds d'investissement	0,6	37,8	38,4		38,4	1,4	37,6	39,0		39,0	1,2	40,5	41,7		41,7	(0,6)	-2%	(3,3)	-8%	
Contribution directe des opérations	32,9	454,5	487,4	459,0	946,4	33,5	419,1	452,6	474,0	926,6	22,4	377,3	399,7	531,1	930,8			15,6	2%	
Dépenses indirectes																				
Bureau du Directeur, Communication, Responsabilité sociale d'entreprise	0,6	5,6	6,2		6,2	0,4	4,9	5,4		5,4	0,3	3,3	3,6		3,6	0,8	15%	2,6	72%	
Finance et administration	7,4	8,4	15,8		15,8	8,3	9,0	17,3		17,3	7,9	9,3	17,2		17,2	(1,5)	-9%	(1,4)	-8%	
Marketing et collecte de fonds	5,8	13,9	19,7		19,7	7,7	14,1	21,8		21,8	6,4	13,7	20,1		20,1	(2,1)	-10%	(0,4)	-2%	
Relations avec les comités nationaux	1,5	4,8	6,3		6,3	1,8	5,6	7,4		7,4	1,2	4,2	5,4		5,4	(1,1)	-15%	0,9	17%	
Centres régionaux d'appui	0,2	1,3	1,5		1,5	0,5	2,0	2,5		2,5	0,5	1,5	2,0		2,0	(1,0)	-41%	(0,5)	-25%	
Créances véreuses	(1,9)	-	(1,9)		(1,9)	0,5	-	0,5		0,5	2,3	(0,6)	1,7		1,7	(2,4)	-480%	(3,6)	-212%	
Dépenses indirectes totales	13,6	34,0	47,6	-	47,6	19,3	35,7	55,0	-	55,0	18,6	31,4	50,0	-	50,0	(7,4)	-14%	(2,4)	-5%	
Recettes av. postes hors exploitation	19,3	420,5	439,8	459,0	898,8	14,2	383,4	397,6	474,0	871,6	3,8	345,9	349,7	531,1	880,8	27,2	3%	18,0	2%	
Postes hors exploitation																				
Autres recettes	0,6	6,1	6,7		6,7	1,1	7,5	8,6		8,6	1,1	5,2	6,3		6,3	(1,9)	-22%	0,4	6%	
Gains (pertes) de change	(2,4)	-	(2,4)		(2,4)					-	2,6	15,6	18,2		18,2	(2,4)				
Recettes nettes pour la période	17,5	426,6	444,1	459,0	903,1	15,3	390,9	406,2	474,0	880,2	7,5	366,7	374,2	531,1	905,3	22,9	3%	(2,2)	0%	

CF - collecte de fonds

RO -ressources ordinaires

AR - autres ressources

Base de l'établissement du rapport financier du programme

Collecte de fonds et partenariats privés

24. Sauf pour deux d'entre eux, l'exercice financier de tous les comités nationaux va du 1^{er} janvier au 31 décembre. L'exercice financier du comité national canadien va du 1^{er} avril au 31 mars et celui du comité national des États-Unis du 1^{er} juillet au 30 juin. Les chiffres communiqués par ces comités nationaux pour inclusion dans le rapport financier sont calculés à proportion.

25. Dans le présent rapport, les ressources ordinaires provenant de fonds privés reçus des comités nationaux ont été comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse. Cette démarche permet de comptabiliser de manière cohérente tous les fonds du secteur privé reçus des comités nationaux, qu'ils soient affectés aux ressources ordinaires ou aux autres ressources. Avant 2012, les ressources ordinaires provenant du secteur privé étaient comptabilisées sur la base des états provisoires des recettes et des dépenses communiqués par les comités nationaux.
